



ENVIRONNEMENT

Une nouvelle chaufferie biomasse à Bourg

La chaudière a été fabriquée en région Aura.

L'un des réseaux de chaleur bourgiens bénéficie d'un nouvel équipement qui fonctionnera avec du bois local.

JOSÉPHINE JOSSERMOZ

Près de 10 000 tonnes de bois par an ! C'est ce que devrait consommer la toute nouvelle chaufferie biomasse installée rue de l'Égalité à Bourg-en-Bresse, la deuxième du réseau de chaleur de l'Assurc (Association des utilisateurs du réseau de chauffage urbain). La première, installée quant à elle près du stade Verchère, « fournit de la chaleur et de l'eau chaude à un peu plus de 3 300 logements. À ces derniers s'ajoutent des services publics, tels que des écoles ou encore, le centre nautique, le gymnase Favier et le stade. Cela représente un équivalent de 5 000 logements. Aujourd'hui, ce réseau fonctionne un peu comme un grand chauffage central grâce à 11 km de canalisations », explique Andy Nkundijiki, président de l'Assurc.

Cette nouvelle chaufferie se veut plus respectueuse de l'environnement. En effet, la solution retenue passe par un mix énergétique, idéal pour concilier une haute qualité technique, économique et environnementale. Une méthode qui permet un fonctionnement essentiellement au bois, avec un complément de gaz pour plus de flexibilité. « Sur les 12 derniers mois, cela représentait 81 % d'énergie renouvelable », ajoute-t-il.

UNE ÉNERGIE PLUS VERTE

Fabriquée en Auvergne et d'une puissance de 4,4 MW, elle fonctionnera avec du bois local. « L'approvisionnement



s'effectuera au maximum 100 km à la ronde ! Compte tenu de l'actualité, c'est un peu plus sûr. Cette chaufferie permet d'éviter l'émission de 5 000 tonnes de CO₂ tous les ans. Économiquement, des personnes qui vont se chauffer via ce réseau vont économiser 30 à 40 % par rapport à un chauffage au gaz classique », développe Michel Mathieu, président de Reyssouze Énergie Services, filiale d'Engie Solutions qui a construit la nouvelle chaufferie. Il relève d'ailleurs l'exemplarité de la ville qui possède déjà deux réseaux de chaleur.

ZÉRO DÉCHET, MAXI-ÉCONOMIE

Le lieu bénéficie d'une technologie dite zéro émission et zéro déchet, qui permet de renforcer la qualité de l'air et de respecter les normes de santé. Les cendres issues de la combustion seront, pour leur part, valorisées dans l'agriculture. « Il y a bien sûr un avantage économique à avoir une chaufferie biomasse. Même si le bois connaît actuellement une inflation assez importante, elle est bien moindre que celle des autres énergies. Il ne faut pas oublier non plus la sécurité et le confort que peut apporter une chaufferie partagée, grâce au gain de place et au risque

d'incendie réduit », précise Michel Mathieu. Côté financement, le projet représente un investissement de 7 M€ et a pu bénéficier du soutien du Fonds européen de développement régional et de l'Ademe pour environ un tiers de la somme. « Plus nous nous serons connectés à des réseaux de chauffage urbain, plus la part de notre énergie proviendra d'énergie renouvelable et moins nous dépendrons des énergies fossiles. Dans les prochains mois, la question de la connexion des deux réseaux, celui de l'Assurc et celui de la Vinaigrerie, sera posée au conseil municipal. En parallèle, la Ville et l'Agglomération réfléchissent à l'accroissement des capacités de chaufferie en énergie renouvelable et en récupération pour desservir davantage d'habitants et d'entreprises », conclut Jean-François Debat. ■

3

La chaufferie sera alimentée en bois par deux à trois camions par jour et pourra tenir de trois à quatre jours sans réapprovisionnement.

